

# Un chemin commun tracé vers l'autonomie énergétique

L'horizon 2050 est maintenu. Edouard Philippe et Gilles Simeoni ont confirmé l'objectif partagé sur l'arrivée du gaz naturel, le remplacement de la centrale du Vaggio et le développement des énergies nouvelles renouvelables dans l'île

Il s'est assez rares, ces derniers temps, les sujets sur lesquels la majorité nationaliste et l'État progressent avec un objectif commun. Au fil des mois, les divergences de vues sur les engagements de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), ratifiée en 2016 par le gouvernement précédent, ont laissé craindre de nouvelles crispations sur un dossier capital pour l'avenir de la Corse.

La visite d'Edouard Philippe, accompagné notamment du ministre de l'Écologie, François de Rugy, a permis de redéfinir l'ambition partagée d'une autonomie énergétique de la Corse en 2050. Et si les moyens d'y parvenir, fixés par la PPE, doivent être rediscutés, l'État et la Collectivité de Corse (CdC) s'engagent à travailler de concert pour tenir le calendrier. Après une brève visite du site de Vignola, où les chercheurs de l'Université de Corse et du CNRS ont présenté leur réseau de distribution d'énergies vertes à petite échelle, Edouard Philippe et Gilles Simeoni ont listé les points à affiner.

## ■ LA FUTURE CENTRALE DU RICANTO

Comme il l'a fait dans les colonnes de *Corse-Matin*, le Premier ministre a rappelé que certains experts - "dont je ne fais pas parti", prend-il soin de préciser - avaient jugé que la puissance de la future centrale électrique du Ricanto, préconisée par la PPE à hauteur de 250 mégawatts, était "probablement surdimensionnée". Edouard Philippe suggère donc une coaisine pour en redéfinir la capacité. "Une lettre pourrait être adressée en commun par Gilles Simeoni et François de Rugy au président d'EDF, pour demander une actualisation de l'analyse des besoins du système électrique insulaire et donc du dimensionnement de la centrale. Si cette lettre est adressée rapidement et les



Après une visite du site de Vignola, à Ajaccio, Edouard Philippe y a prononcé un discours sur le cap écologique donné par le gouvernement.

/PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURN L

réponses communiquées par EDF aussi, un nouveau cahier des charges sera transmis en septembre pour sélectionner le futur opérateur de l'infrastructure avec des options ouvertes. La remise des offres sera visée d'ici le mois de mars 2020. Nous devons tenir un calendrier exigeant." Le président de l'Exécutif semble adhérer à la méthode. "Cette discussion, nous sommes prêts à l'avoir, rapidement, confirme Gilles Simeoni. Avec EDF sur le plan technique, avec les syndicats, parce que la question de l'emploi est importante, pour ensuite faire le meilleur choix technologique. Nous devons envisager un dimensionnement qui soit adapté aux besoins pendant la période de transition qui va de 2023 à 2050."

## ■ APPROVISIONNEMENT DE LA CORSE EN GAZ NATUREL

"Pas question d'enterrer le gazoduc."

Le Premier ministre a manié le bon mot pour euphémiser les difficultés de ce qui s'apparente de plus en plus à un projet mort-né. "Néanmoins, le défi du foncier est majeur et le risque est grand que le projet n'aboutisse pas ou qu'il prenne du retard", relance Edouard Philippe.

L'approvisionnement de la future centrale par le biais d'un gazoduc reliant Lucciana au Ricanto ne semble plus tenir la corde.

C'est le sens à peine masqué du discours du chef du gouvernement.

"Des solutions alternatives ont vu le jour, notamment le caisson sous-marin pour stocker le gaz naturel liquéfié. D'autres hypothèses existent."

Elles ne sont pas rejetées par Gilles Simeoni. "Peut-on faire mieux, plus vite et moins cher que le gazoduc? Si oui, pas de problème.

On parle de barges, de structures gravitaires sous-marines.

"Nous serions d'autant plus favorables que le delta économisé serait réinvesti dans les énergies renouvelables. Mais on ne veut pas perdre de temps." L'horizon 2023 est dans toutes les bouches.

## ■ ÉNERGIES RENOUVELABLES

"La Corse est en avance mais le chemin vers l'autonomie énergétique est encore long." Edouard Philippe a salué la dynamique insulaire sur les énergies nouvelles renouvelables (ENR).

"Pour la maintenir, nous lançons un nouvel appel d'offres spécifique à la Corse qui porte sur 16 mégawatts de capacité solaire.

"C'est la première fois que nous adoptons une telle démarche au niveau régional."

Gilles Simeoni abonde sur la vo-

lonté de la CdC, tout en apportant une précision.

"Nous sommes désireux d'aller plus vite et plus loin. Mais nous avons besoin d'un cadre juridique et des moyens techniques pour explorer toutes les pistes. Je vais prendre l'exemple d'hydroélectricité.

"Nous sommes sous le coup d'un arrêté préfectoral, pris contre l'avis de l'Assemblée de Corse, et qui classe l'ensemble des cours d'eau, indépendamment des discussions écologiques que nous devons avoir. Il ne nous est donc pas possible d'augmenter les objectifs de la PPE en termes d'hydroélectricité."

La charge est à peine voilée. Elle n'entrave pas la progression des discussions.

Entre l'État et la collectivité de Corse, la seule autonomie qui fait consensus concerne l'écologie.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA